



Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

DP : CAB/1 - SG/4 - DG/7 - DG/7/3

CC : Nos Postes en Afrique ; MP/New York et Genève

J'ai l'honneur de vous faire part des éléments du compte rendu fait par le Ministre des Affaires Etrangères du Togo et l'Ambassadeur du Sénégal à l'issue de la première journée des travaux du Comité Exécutif de l'Union africaine.

D'emblée, la délégation du Sénégal a demandé le retrait du point V portant sur « le rapport intérimaire de la Présidente de la Commission sur la situation au Sahara occidental », lors de l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Comme convenu, le Chef de la délégation du Sénégal a lu la déclaration préparée conjointement au nom d'un certain nombre de pays amis préalablement sensibilisés, lesquels sont intervenus pour lui apporter leur soutien. Il s'agit du Gabon, la Côte d'Ivoire, le Togo, la Guinée, la Gambie, le Benin, le Burkina Faso, Djibouti, la Libye, la RDC, le Congo, les Comores. D'autres délégations ont réagi violemment à cette proposition. Il s'agit de l'Algérie, le Mozambique, la Tanzanie, le Zimbabwe, l'Angola, la Namibie, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Lesotho, la Zambie, le Botswana, le Soudan du Sud en plus de la pseudo « rasd ».

Les délégations du Tchad, de la Tunisie et des Seychelles ne sont pas intervenues dans le débat. Celles de la République centrafricaine, de la Guinée Bissau, de Madagascar sont suspendues.

A la différence de toutes les réunions précédentes où le Sénégal était seul à intervenir, la question a suscité un débat vif qui a duré près de deux heures. Devant cette impasse, la présidence éthiopienne du Conseil a entériné la proposition de Djibouti de constituer un groupe ministériel restreint présidé par l'Ethiopie et composé de la Mauritanie, l'Afrique du Sud, le Togo, le Ghana, le Burkina Faso et Djibouti.

Le compromis auquel sont parvenus les membres de ce Comité restreint, s'articule autour des points principaux suivants :

- 1) Le Comité exécutif prend note du rapport intérimaire de la Présidente de la Commission sur la question du Sahara ;
- 2) Rappelle la Résolution 2099 (2013) du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions antérieures de l'OUA sur le sujet ;
- 3) Demande à la Présidente de la Commission de présenter un rapport exhaustif au prochain sommet de janvier 2014 qui reflète les points de vue de toutes les parties ;
- 4) Demande à la Présidente de la Commission de l'UA de redoubler d'efforts pour de futures consultations entre les deux parties, les Nations Unies et autres parties intéressées ;

Au terme de cette journée, il est permis de tirer les enseignements suivants:

- En dépit de nos contraintes, nous avons pu mobiliser un bloc important de pays favorables ;
- La division en deux blocs antagonistes a éclaté au grand jour ;
- Le rapport n'a pas été examiné et on peut considérer que ses instigateurs ont été déjugés ;
- Mme Dlamini Zuma a échoué dans son plan visant à avoir une Décision qui n'aurait pu qu'être défavorable notre pays ; et
- Nous avons un répit de quelques mois pour mieux préparer la prochaine échéance et consolider le camp favorable à notre cause. Cependant le camp adverse bénéficiera du même avantage pour mobiliser ses soutiens.

Dans ce cadre, plusieurs Ministres des Affaires Etrangères ont souligné la nécessité pour notre pays de préparer une stratégie et un plan d'action à discuter avec l'ensemble des pays qui soutiennent le Maroc dans le cadre des réunions informelles qui pourraient être organisées dans les différentes capitales ou en marge d'évènements internationaux.

Ces mêmes interlocuteurs ont insisté sur le fait que l'autre clan composé essentiellement des pays de la SADEC et de certains autres pays d'Afrique orientale est bien structuré et dispose d'un agenda et d'un plan d'action dont lequel chacun joue un rôle déterminé. Il s'agit, selon nos amis, de faire exactement de même, et de bien préparer l'échéance de 2014.

La position des adversaires du Maroc devient de moins en moins confortable et ce, pour plusieurs raisons :

- 1) Plusieurs pays commencent à dénoncer les tentatives de mainmise de l'Afrique de Sud et de la Présidente de la Commission sur l'Union africaine ;
- 2) Plusieurs pays du clan adverse se rendent compte aujourd'hui de la contradiction de demander à la fois l'autodétermination et d'avoir préjugé de son issue ; et
- 3) Certains de ces pays commencent à dire clairement que l'Afrique ne peut pas se passer d'un grand pays comme le Maroc.

A l'inverse, le Maroc est considéré, y compris par ses adversaires, comme un pays sérieux, crédible et engagé aux côtés de l'Afrique dans ses efforts de développement économique et social.

Il convient donc de capitaliser sur les résultats probants de ce Sommet, de continuer les efforts de mobilisation du groupe des amis du Maroc et d'entreprendre des démarches visant l'élargissement des soutiens parmi les pays qui ont montré une certaine compréhension de notre position (Rwanda).

Une stratégie, avec des objectifs précis et réalistes, et un plan d'action pour sa mise en œuvre, devraient être élaborés, le plus rapidement possible, pour la préparation du prochain Sommet de l'Union africaine qui aura lieu à Addis-Abeba, en janvier 2014.